

# Vidéo RATP : « droit de réponse » et tribune libre de Mourad Ghazli

*NDLR : Mourad Ghazli, gestionnaire de biens et syndicaliste SAT-RATP, nous a fait parvenir un « droit de réponse » aux articles le mettant en cause. Bien que son texte et ses exigences dépassent largement les limites légales du droit de réponse légal sur la forme et sur le fond, nous le publions intégralement dans le cadre du débat démocratique dont nous sommes et dont nous restons partisans.*

Les membres de riposte laïque m'attaquent personnellement dans le cadre de mes fonctions de responsable juridique et communication du syndicat SAT-RATP .

Nous avons été à la pointe dans la dénonciation du harcèlement à la RATP et assistons actuellement une trentaine de dossiers.

On ne peut pas nous faire le procès de ne pas nous occuper de victimes qui n'ont pas souhaité nous saisir ou nous informer.

Nous renouvelons notre entière disposition à assister toutes les victimes sans distinction et à poursuivre et faire condamner tous les auteurs sans distinction.

Nous ne sommes pas dans l'incantation mais dans l'action, dans la vidéo une des personnes revendique son appartenance à la CGT .

Il faut savoir que son syndicat peut faire une alarme sociale au niveau de la direction, saisir le CHSCT où il siège, saisir l'inspection du travail et naturellement déposer une plainte.

Riposte laïque a publié une vidéo avec des montages d'images qui ne sont pas des preuves matérielles mais bien des images sorties de leur contexte pour planter un décor.

Riposte laïque a la possibilité d'accompagner les victimes présumées pour déposer plainte mais a préféré faire une vidéo.

Concernant les accusations injurieuses et diffamatoires de mon soutien aux barbus agresseurs, ce sont des attaques sans fondement.

J'ai dénoncé le communautarisme organisé par nos élites et nos élus dans mon livre en 2006 avec un passage sur la RATP, il est donc fallacieux de m'accuser de communautariste.

<http://www.amazon.fr/leur-dites-français-croient-arabe/dp/2750902061>

Vous êtes un site islamophobe assumé c'est votre droit et légitime dans un état démocratique mais dans la limite de la loi.

Vos membres ne veulent pas dénoncer l'extrémisme mais bien l'islam et donc les musulmans.

Vous commettez une faute en confondant l'appartenance à une religion et celle à une nation, vous insultez les milliers de morts Français et musulmans morts pour la France ou blessés comme mon grand père à Verdun pour vous permettre aujourd'hui de bénéficier de votre liberté.

Quand j'étais en équipe de France de judo c'était bien le coq qui était imprimé sur le kimono et pas un croissant vert. Je dispose d'une seule nationalité et par conséquent vous êtes condamné à vivre avec des millions de Français comme moi de confession musulmane.

Les musulmans Français ne sont pas comptables et encore moins les relais des dictatures dans le monde arabe.

Enfin le pays la MUSULMANIE n'existant pas pour expulser les musulmans Français je vous invite à réfléchir à vous concentrer sur les extrémistes et pas sur les millions de Français Musulmans qui vivent en paix, qui travaillent et

aspirent au vivre ensemble

Vous pouvez continuer à détester les musulmans mais ils sont Français et enracinés en France, c'est ainsi et il ne pourra en être autrement

Nous vous renouvelons notre entière disponibilité pour défendre les victimes du harcèlement et d'arrêter les caricatures .

**Mourad Ghazli**